



## Pandémie au Coronavirus

### La commune de Vionnaz adapte son organisation et ferme ses infrastructures

COMMUNIQUÉ du 16 mars 2020

La Commune de Vionnaz respecte de manière très rigoureuse les règles de comportement et d'hygiène prescrites par la Confédération et le Canton du Valais. Les collaboratrices et collaborateurs ont été systématiquement informés et sensibilisés sur les comportements à adopter au travail afin de minimiser la propagation du virus, se protéger et protéger les autres.

Au vu de l'accélération des contaminations en Suisse, la Commune a décidé d'adapter son organisation. L'objectif est de continuer à assurer les prestations de base tout en protégeant le personnel et la population.

La Commune de Vionnaz a décidé d'interdire toutes les manifestations, les réunions et autres événements dans les locaux communaux (salles de spectacle, de gymnastique et de sport en général, y compris le stade de football).

Dès à présent, l'administration communale fonctionne en capacité réduite, les guichets sont fermés au public. Nous répondons à vos sollicitations par mail et téléphone :



SECRETARIAT GÉNÉRAL  
ACCUEIL  
TÉLÉPHONE PRINCIPAL

+41 24 481 42 52  
[info@vionnaz.ch](mailto:info@vionnaz.ch)

- Administration générale;
- Contrôle des habitants (attestation de domicile, carte d'identité);
- Bureau des étrangers et permis de travail;
- Réservation de salles.

- Construction et édilité;
- Travaux publics et routes;
- Fauchage des prés, torrents;
- Eau, égouts;
- Conciergerie.



SERVICE TECHNIQUE

+41 24 482 09 32  
[technique@vionnaz.ch](mailto:technique@vionnaz.ch)



FINANCES  
& CONTRIBUTIONS

+41 24 481 42 52  
[info@vionnaz.ch](mailto:info@vionnaz.ch)

- Comptabilité générale;
- Facturation eau, égouts, ordures et divers;
- Gestion des débiteurs et rappels;
- Paiement des factures créanciers et fournisseurs;
- Fiscalité.



AGENT LOCAL AVS

+41 24 481 40 22  
[maurice.reuse@vionnaz.ch](mailto:maurice.reuse@vionnaz.ch)

- Gestion et inventaire des parcelles en relation avec le registre foncier.



CADASTRE

+41 24 481 42 52  
[cadastre@vionnaz.ch](mailto:cadastre@vionnaz.ch)

Les écoles, la crèche / UAPE Le Papillon Bleu et la bibliothèque sont fermées. Les déchetteries restent ouvertes aux horaires habituels, nous vous prions de vous conformer aux consignes sur place afin de protéger votre santé et celles de nos collaborateurs.

Concernant l'accueil extra-scolaire et les écoles primaires et secondaires, nous vous prions de bien vouloir vous référer à nos précédentes publications ainsi qu'aux directives édictées par le Canton du Valais ([www.vs.ch](http://www.vs.ch)) et par les écoles du Haut-Lac ([www.edhl.ch](http://www.edhl.ch)).

Le site internet [www.vs.ch/covid-19](http://www.vs.ch/covid-19) est mis à jour en continu et nous vous invitons à le consulter régulièrement. Dès à présent, nous communiquerons au besoin par publication sur notre site internet [www.vionnaz.ch](http://www.vionnaz.ch) ainsi que par le biais des piliers publics.

**Seul l'engagement de tous permettra de lutter contre cette pandémie.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

Votre Administration communale